

Troilus annonce un investissement stratégique de 5,8 millions de \$ de VanEck par le biais d'un placement privé sans courtier

Ne pas distribuer aux agences de transmission américaines ni diffuser aux États-Unis.

Le 6 février 2025, Montréal, Québec – Troilus Gold Corp. (TSX : TLG; OTCQX : CHXMF; FSE : CM5R) (« Troilus » ou la « Société ») annonce qu'elle a réalisé un placement privé sans courtier d'environ 5,8 millions de \$ CA (le « placement ») auprès de fonds gérés par VanEck Associates Corporation (« VanEck »), une entreprise de gestion de placements mondialement reconnue pour son approche prospective de l'identification des tendances en matière de placement et connue comme l'un des investisseurs institutionnels les plus influents dans le secteur des métaux précieux et dans le secteur minier junior.

Le placement consistait en 16 478 900 actions ordinaires de la Société (les « actions ») au prix de 0,35 \$ CA par action, ce qui représente une prime de 1,45 % par rapport au prix moyen pondéré en fonction du volume sur cinq jours de 0,345 \$ CA en date du 29 janvier 2025. Après la clôture du placement, les comptes gérés par VanEck détiennent désormais environ 4,3 % du total des actions émises et en circulation de Troilus, s'alignant ainsi davantage sur la croissance et le développement à long terme de la Société. Le produit net du placement sera utilisé aux fins générales de la Société et aux fins de fonds de roulement. Les titres émis sont soumis à une période de retenue réglementaire qui expire le 7 juin 2025.

La participation de VanEck à ce placement est un puissant soutien à la qualité du projet Troilus, à son potentiel de valeur et à son évolutivité à long terme, ce qui renforce davantage la position de la Société dans le cadre de sa progression vers la construction et la production future.

Justin Reid, chef de la direction de Troilus, a déclaré : « *Nous sommes heureux d'accueillir VanEck en tant qu'investisseur stratégique dans Troilus. Son investissement est un appui fort envers la qualité du projet Troilus et son potentiel à devenir une opération minière canadienne de premier plan. Le soutien de VanEck en tant qu'un des investisseurs institutionnels les plus respectés dans le secteur aurifère, renforce davantage notre position dans le cadre de notre progression vers la construction.* »

VanEck est un gestionnaire de placements mondial de premier plan, qui propose des stratégies actives et passives à travers diverses structures, notamment des FNB, des fonds communs de placement et des portefeuilles institutionnels. L'entreprise est connue pour l'identification de tendances en matière de placement à long terme, notamment sa reconnaissance précoce du potentiel de transformation de l'or en tant que classe d'actif.

Les actions ordinaires n'ont pas été et ne seront pas inscrites en vertu de la Loi de 1933 sur l'émission des valeurs mobilières des États-Unis, telle qu'elle a été modifiée (la « Loi américaine des valeurs mobilières ») ou de toute autre loi de valeurs mobilières d'un État américain. Elles ne peuvent pas non plus être émises ou vendues aux États-Unis ou pour le compte ou au profit de ressortissants des États-Unis, en l'absence d'une inscription ou d'une dispense applicable aux exigences d'inscription de la loi des valeurs mobilières aux États-Unis ou dans un ou plusieurs de ces États. Ce communiqué de presse ne peut constituer une offre de vente ou une sollicitation pour l'achat de valeurs mobilières aux États-Unis, et il n'y aura pas non plus de vente dans un territoire où une telle offre, sollicitation ou vente serait illégale.

À propos de Troilus Gold Corp.

Troilus Gold Corp. est une société minière canadienne en phase de développement qui se concentre sur l'avancement systématique de l'ancienne mine d'or et de cuivre Troilus vers la production. Troilus se situe dans les territoires miniers de premier rang du Québec, au Canada, où elle possède un vaste territoire de 435 km² dans la ceinture de roches vertes de Frotet-Evans. Une étude de faisabilité terminée en mai 2024 appuie une exploitation minière à ciel ouvert de grande envergure, d'une durée de 22 ans et d'une capacité de 50 000 tpj, ce qui en fait un projet phare en Amérique du Nord.

Pour plus de renseignements :

Caroline Arsenault

Vice-présidente, communications de l'entreprise

1 647 407-7123

info@troilusgold.com

Mise en garde relative aux énoncés prospectifs et à l'information prospective

Le présent communiqué de presse contient des « énoncés prospectifs » au sens de la législation canadienne en vigueur sur les valeurs mobilières. Les énoncés prospectifs comprennent notamment des déclarations concernant l'utilisation du produit et l'obtention d'approbations réglementaires, le positionnement de la Société dans le cadre de sa progression vers la construction et la production future, les déclarations concernant les plans de financement, les plans de mise en valeur, la possibilité d'élargir l'envergure du projet ainsi que le potentiel de mise en valeur et le calendrier du projet. De façon générale, les énoncés prospectifs se reconnaissent à l'emploi de mots évoquant l'avenir comme « planifier », « prévoir », « s'attendre à », « budgéter », « estimer », « projeter », « prédire », « anticiper », « croire » ou des variations, y compris dans la forme négative, de ces termes, expressions ou énoncés qui indiquent que certains événements, certaines actions ou certains résultats « pourraient » ou « pourront » « survenir », « être réalisés » ou « être atteints ». Les énoncés prospectifs sont formulés sur la foi de certaines hypothèses et d'autres faits importants qui, s'ils sont erronés, pourraient faire en sorte que les résultats, les réalisations ou le rendement obtenus par Troilus soient considérablement différents des résultats, des réalisations ou du rendement explicitement ou implicitement évoqués dans ces énoncés. Ces énoncés et cette information se fondent sur de nombreuses hypothèses concernant les stratégies commerciales actuelles et futures et sur le contexte dans lequel Troilus exercera ses activités à l'avenir. Certains facteurs importants susceptibles d'entraîner une différence significative entre les résultats, les réalisations ou le rendement obtenus et ceux évoqués dans les énoncés prospectifs comprennent, entre autres, les fluctuations des taux de change, le climat économique mondial, la dilution des actions, la volatilité du cours des actions et la concurrence. Les énoncés prospectifs sont soumis à des risques connus et inconnus,

à des incertitudes et à d'autres facteurs importants qui peuvent faire en sorte que les résultats réels, le niveau d'activité, le rendement ou les réalisations de Troilus sont sensiblement différents de ceux exprimés ou sous-entendus par ces énoncés prospectifs, y compris, mais sans s'y limiter : l'absence de garantie que le ou les programmes d'exploration de la Société entraînent un accroissement des ressources minérales; les incertitudes et risques inhérents aux estimations des ressources et réserves minérales; le fort degré d'incertitude inhérent aux études de faisabilité et aux autres études sur l'exploitation minière et l'économie, ces dernières reposant dans une large mesure sur différentes hypothèses; les fluctuations du cours de l'or et d'autres métaux et les fluctuations des taux de change; les fluctuations des coûts d'approvisionnement et de main-d'œuvre; l'obtention des autorisations nécessaires; la disponibilité du financement pour le développement du projet; les incertitudes et les risques relatifs au développement de projets miniers; les incertitudes commerciales générales, économiques, concurrentielles, politiques et sociales; les cours futurs de l'or et d'autres métaux; les accidents, les conflits de travail et les pénuries; les risques environnementaux et autres risques affectant l'industrie minière, y compris, sans s'y limiter, les risques et incertitudes énoncés dans le dernier formulaire d'information annuel de la Société, ses rapports techniques et dans d'autres documents d'information continue de la Société disponibles sous le profil de la Société sur le site www.sedarplus.ca. Même si Troilus s'est efforcée de déterminer les facteurs importants qui pourraient faire en sorte que les résultats réels soient très différents de ceux qui figurent dans les énoncés prospectifs, d'autres facteurs pourraient faire en sorte que les prévisions, estimations et attentes à l'égard des résultats ne soient pas réalisées. Il n'existe aucune garantie que de tels énoncés s'avéreront exacts, puisque les résultats obtenus et les événements futurs pourraient être très différents de ceux anticipés et formulés dans ces énoncés. Par conséquent, les lecteurs ne doivent pas accorder un crédit indu aux énoncés prospectifs. Troilus ne s'engage pas à mettre à jour les énoncés prospectifs, sauf lorsque les lois en vigueur sur les valeurs mobilières l'exigent.